

## flanelle RÉSIDENCE

Devenir propriétaire au sein de la Résidence FLANELLE, c'est se confectionner un petit nid de douceur au sein d'un quartier historique réputé, chargé de patrimoine industriel.

ENVIE DE CHALEUR? Croix est une ville où il fait bon vivre. Tout y a été pensé pour votre plus grand confort: petits commerces de proximité, accès rapide à la métropole, mobilité favorisée... sans parler des nombreux centres d'intérêts et de loisirs!

VILLE VERTE ? Croix en a l'étoffe bien évidemment avec ses nombreux parcs et jardins arborés. Vous pourrez chiller en toute liberté ou vous promener en famille.

VOUS AIMEZ SORTIR? Le soir, comme le week-end, vous pourrez profiter de l'animation du centre-ville. Entre restaurants, bars, la Maillerie et divers lieux de divertissement vous n'aurez que l'embarras du choix.





## TRANSITION EN "LOCATION"

Vous occupez le logement en tant que « locataire accédant » et versez une redevance. Celle-ci comprend votre loyer, les charges et une épargne. Cette première phase permet la constitution de votre « part acquisitive » (épargne), qui servira d'apport à l'achat de votre logement.

## **ACCESSION**

Dès la première année révolue et dans la limite de 2 ans, vous pouvez acheter votre logement. Vous devenez ainsi pleinement propriétaire.

TVA 5,5 %<sup>(1)</sup>

0 € de taxe foncière pendant 15 ans ! Prêt à taux Zéro<sup>∞</sup>

Pas d'avance de fonds 1% de remise au bout de la première année<sup>(3)</sup>

(1) TVA 5,5% sous réserve de la réglementation en vigueur.
(2) Le bénéfice du PTZ étant conditionné au respect de plafonds de ressources, réservé aux personnes n'ayant pas été propriétaires durant les deux années précédant l'achat et finançant l'acquisition de leur résidence principale.
(3) Détails et conditions auprès de votre conseiller Vilogia Premium.
Flanelle est un programme immobilier Vilogia Premium (RCS Lille 885 480 988).
Document et illustrations non contractuels. Conception: Linéal - 09/2022.
Commercialisation sous conditions d'éligibilité: résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter.



vilogia PREMIUM

